

Sommet de Lisbonne

L'emploi : alibi ou vraie priorité ?

par Alain Morin

Le sommet européen de Lisbonne va se tenir les 23 et 24 mars 2000. Son ordre du jour est très ambitieux : « *Emploi, réformes économiques et cohésion sociale. Pour une Europe de l'innovation et de la connaissance* ». Un document de la présidence portugaise synthétise les « contributions » préparatoires des quinze. Il s'agit en premier lieu d'engager une action volontariste pour développer l'innovation et les connaissances et pour les mettre au service de la compétitivité européenne afin de hisser celle-ci au niveau de celle des Etats-Unis, dans le cadre de la guerre économique que les deux zones se livrent. Une telle compétitivité, articulée avec l'euro, sur le renforcement des marchés financiers et sur la baisse des coûts salariaux, s'oppose à l'essor des ressources humaines, aux partages, et à l'efficacité. Elle aggrave les exclusions.

Si aucun pays ne remet en cause cette logique, des approches différentes prônées notamment par les ministres de l'Emploi de France, de Belgique et d'Italie ou par le Premier ministre de Grande Bretagne s'expriment, même si des efforts semblent déployés pour les minimiser.

Ainsi des intentions d'interventions sur l'économie et sur l'aspect qualité de l'emploi sont affichées dans les propositions françaises, mais celles-ci visent avant tout à consolider l'économie de marché et à en colmater les maux. Or pour réellement répondre aux attentes des européens sur l'emploi, il s'agirait d'aller au-delà de ces intentions afin de commencer à se dégager de l'emprise des marchés financiers avec un développement hardi de toutes les ressources humaines – l'emploi, la formation, les salaires – pour une autre efficacité.



Malgré les résolutions du Sommet de Luxembourg, la politique de l'emploi européenne piétine.

Le document de base de la présidence portugaise entend « *avancer une vision nouvelle et une stratégie à long terme* ». Il s'agit pour l'Europe de « *construire une civilisation dont la prospérité économique repose sur la valorisation des connaissances, la diversité culturelle et la cohésion (...)* » et « *jouer un rôle actif dans la promotion d'un ordre mondial plus équitable* ». Pour cela il est nécessaire de rétablir « *les conditions du plein emploi* » (...) de « *créer une dynamique de croissance qui garantisse à l'ensemble de l'Union européenne un taux de croissance moyen annuel soutenu d'au moins 3%* ».

Quel type de croissance, pour quel « plein emploi » ?

Les ministres de l'emploi de France, d'Italie et de Belgique marquent sur ce point une première différence.

Pour aller vers le « plein emploi », estiment-ils, l'Union doit « *se fixer un objectif de croissance soutenue, durable et non inflationniste d'au moins 3% par an* ». En fait, dans les deux cas, il s'agit de tenter de répondre au défi américain qui accroît son avance informationnelle, reste à un niveau de taux d'emploi de l'ordre de 10 points au-dessus de celui l'Europe et continue de maintenir un écart de croissance malgré la reprise en Europe.

Le document de base reconnaît que les exigences nouvelles de la révolution de l'information appellent de profondes mutations dans la société – temps sociaux, type de mobilité, formation tout au long de la vie, égalité hommes-femmes, accès aux services –. Les trois ministres insistent, quant à eux, sur la qualité de l'emploi. Ils avancent les besoins de sécurité et

prétendent refuser « *l'utilisation de la précarité comme mode de gestion des entreprises* ».

Ainsi la préparation de Lisbonne montre combien les pressions des peuples sur l'emploi et les exigences nouvelles de la révolution informationnelle deviennent incontournables. Leurs prises en compte sont une reconnaissance du formidable besoin qui grandit en Europe de construire graduellement « une sécurité d'emploi et de formation pour toutes et tous » comme le propose le PCF.

Quant à la radicalité nouvelle et la grande ambition apparentes de nos trois ministres, elles ne doivent pas faire illusion. Ni l'objectif social de retour au plein emploi traditionnel, ni les pouvoirs et les financements nécessaires ne sont à la hauteur des défis actuels.

En fait le plein emploi comme objectif à long terme, dont parlent les trois ministres, n'est qu'un haut niveau d'emploi et non l'objectif de zéro chômeur.

C. Seibel Directeur de la DARES, avait précisé ce que l'on entendait au ministère de l'Emploi par plein emploi (1) : « *Il y a des pays en Europe qui sont en situation de plein emploi. Ces pays connaissent un chômage de nature essentiellement frictionnelle qui traduit la vigueur de leur marché du travail* ». Ils font donc, selon lui, assez naturellement « référence » en Europe. En particulier « *le Danemark, modèle européen... affichant une réussite comparable aux Etats-Unis en matière de chômage sans pour autant présenter certains inconvénients du modèle américain* ».

Mais le Danemark, considéré comme la référence, c'est encore plus de 5% de chômage. Il ne s'agit donc ni d'éradiquer le chômage, ni de viser une garantie pour tous d'un emploi ou d'une formation avec de bons revenus et des passages de l'un à l'autre maîtrisés par les salariés.

Les trois ministres prétendent par ailleurs qu'« *un objectif de croissance durable de l'ordre de 3%* » permettrait un haut niveau d'emploi car la croissance actuelle serait plus « riche » en emploi. Mais quand ils avancent qu'un objectif de croissance suffirait à accroître le nombre d'emplois, ils reconnaissent que leur priorité est, en fait, la croissance et non l'emploi. Ils justifient ainsi leur intention de poursuivre des politiques économiques prétendant encourager les entre-

prises à se préoccuper de l'emploi en baissant le coût salarial et en favorisant les placements des profits sur les marchés financiers.

Le prétendu enrichissement de la croissance en emploi exprime alors, sur fond de refus de changement de contenu la croissance, le développement systématique d'un partage salarial avec le recours aux CDD, à l'intérim, aux temps partiels... Mais peut-on construire une croissance durable et forte sur de tels emplois ? Ne faut-il pas, au contraire, renverser la logique actuelle en mobilisant le financement pour créer des emplois qualifiés et rémunérés en conséquence, pour multiplier les mises en formation. Ainsi plus d'emplois, plus de salaires et plus de dépenses de formation pourraient soutenir une demande et une offre favorables à une croissance riche en emplois de qualité, durable et non inflationniste.

Changer les politiques économiques pour réussir les engagements de Luxembourg

Quant à l'objectif de croissance à long terme, il risque de se heurter aux objectifs de la politique macroéconomique de l'Union dont personne n'évoque le moindre infléchissement. Ainsi, nos trois ministres ne remettent à aucun moment en cause le pacte de stabilité budgétaire et la politique monétaire de l'Euro, mais ils insistent sur la baisse des coûts salariaux. Pourtant un tel objectif de croissance interroge la politique monétaire d'autant plus que des tensions inflationnistes sont à l'œuvre. La remontée des taux d'intérêt n'est-elle pas à l'ordre du jour ?

Dans ces conditions, il y a besoin d'innover pour conduire une politique monétaire qui soutient la croissance réelle sans relancer, comme dans la dernière période, l'exportation des capitaux largement financée par le crédit et l'inflation des actifs financiers. Celle-ci risque, en effet, de se diffuser dans la sphère réelle et de conduire la BCE à durcir sa politique monétaire.

Pour innover, il faut rompre avec le consensus sur le soutien des marchés financiers avec la mise en œuvre d'une double sélectivité : des taux d'intérêt abaissés pour financer l'emploi et la formation ; des taux d'intérêt pénalisants pour les crédits qui financent l'acquisition des actifs financiers.

Quant à la politique budgétaire, comment prétendre relancer l'emploi, répondre aux exigences fortes d'emploi public ou fixer de nouveaux objectifs communs européens (santé, logements...) sans remettre en cause le pacte de stabilité budgétaire ?

La politique de l'emploi européenne censée, depuis le sommet du Luxembourg, rééquilibrer la construction jusqu'alors dominée par la finance et la monnaie, piétine. Déjà la majorité des pays avaient refusé de s'engager sur un objectif global de baisse du chômage comme le proposait la France. Il ne faudrait pas maintenant que la conjoncture fasse oublier le taux officiel très élevé du chômage européen (9,8%) ou que certaines illusions sur la « nouvelle économie » amènent à lever le pied sur la nécessité de prioriser les objectifs d'emploi.

Or, la présidence portugaise considère que des mesures très traditionnelles de dynamisation des facteurs de croissance et d'amélioration du fonctionnement du marché du travail seraient suffisantes pour relever le taux d'emploi. Cette démarche est d'autant plus illusoire que la conception même du projet stratégique avancé, d'espace économique fondé sur l'innovation et les connaissances, est porteur de risques pour l'emploi et d'exclusion.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une « *globalisation où de plus en plus d'entreprises définissent leur stratégie au niveau mondial et les grands centres financiers génèrent de plus en plus de mouvements de capitaux en fonction de la compétitivité des nations et des entreprises...* » dans lequel l'Europe n'aurait d'autre choix que de s'adapter...

« *Il s'agit donc de définir le rôle de l'Europe dans l'économie mondiale, de construire une autre plate forme de compétitivité...* ». Mais de quelle compétitivité s'agit-il ? Est-ce les bas coûts salariaux, la concurrence coupe-gorge entre les entreprises et les territoires ? Ce qui serait très contradictoire avec la volonté de promouvoir l'Europe, ce qui ne répondrait pas au défi américain. Ou est-ce une formation très développée, l'essor de toutes les ressources humaines ? Ce qui serait bien plus efficace.

Dans le document de la présidence portugaise la demande comme l'offre de nouvelles technologies et de



Les mobilisations locales pour l'emploi vont se traduire par l'affectation de fonds structurels européens supplémentaires.

connaissances seraient soutenues, mais leurs partages et les coopérations seraient freinées car il s'agit de favoriser leur accaparement par les groupes.

D'un côté, le potentiel scientifique et culturel public doit être mis à la disposition des entreprises et de l'autre les entreprises sont incitées à renforcer leur pratique de concurrence forcée.

Pour cela on veut créer de nouveaux facteurs de concurrence, déréglementer les services financiers, inciter le capital investissement et redéfinir l'aide aux entreprises. En fait, il s'agit de ce que l'on appelle communément « la nouvelle économie ». Et, loin d'être la grande nouveauté annoncée, elle n'est qu'un accompagnement renforcé de la gestion des entreprises européennes.

Mais, « le risque de créer de nouveaux processus d'exclusion avec les mutations à prévoir en matière de qualification pour faire face aux nouveaux défis technologiques » inquiète les dirigeants européens. Pour y faire face, la lutte contre l'exclusion sociale accèdera donc, au grade « de politique coordonnée » au niveau de l'Europe.

Par contre, les mises en formation massives, avec des financements associés, sont totalement absentes. L'accroissement des dépenses pour les hommes en formation, en salaires

qui remettraient en cause la profitabilité des entreprises est exclue au nom de la modération salariale.

Rien n'est avancé pour lutter contre les gâchis matériels et financiers. La France est même en train de reculer sur une harmonisation fiscale égratignant le capital et d'en rabattre quant à la lutte contre les paradis fiscaux.

Débloquer la construction de l'Europe sociale

S'il faut, comme le propose la Confédération Européenne des Syndicats, viser, à l'étape 2001, une baisse du chômage à 8%, voire même 7%, cela nécessiterait de s'engager sur des objectifs concrets, décentralisés et chiffrés et contrôlables de réduction du chômage, de créations d'emplois et de mises en formation pour cela.

Si la société de l'innovation et de la connaissance est à l'ordre du jour, c'est dès maintenant qu'il faut évaluer les besoins chiffrés de formation.

La réussite de ces deux objectifs généraux ne sera possible que si des moyens politiques et économiques sont mobilisés pour cela et que l'on dépasse les coordinations de sommet.

La proposition de la présidence portugaise d'approfondissement des coordinations des politiques d'emploi avec le projet d'élaborer un tableau

de bord de synthèse ou l'examen par les ministres du travail des quinze du volet emploi des grandes orientations de politiques économiques, comme le demandent nos trois ministres sont, certes, nécessaires mais très insuffisants. Ces propositions ne sont pas de nature à remettre en cause des politiques économiques sacrifiant le développement des ressources humaines aux impératifs des marchés financiers.

De même, la proposition « *de forum de haut niveau* » qui réunirait les représentants des gouvernements, la commission européenne, le parlement européen, les partenaires sociaux, le comité économique et social européen et la Banque centrale européenne cherche avant tout à intégrer les organisations syndicales à la politique de l'euro dans le cadre d'un dialogue macroéconomique.

Il s'agit en particulier de faire pression sur les syndicats pour que les négociations salariales s'inscrivent dans le cadre du pacte de stabilité monétaire et budgétaire.

Cela indique qu'il faudrait une créativité politique et économique bien plus forte pour débloquer effectivement cette situation.

Agir du niveau local et régional, jusqu'à l'échelon européen

Pour surmonter les difficultés de sommet rencontrées en Europe, il faut commencer à faire ce qu'il faut en France, en s'appuyant sur tous les leviers depuis le niveau local et régional.

Des initiatives régionales comme les Etats généraux de l'emploi en Ile de France ont aussi montré le besoin de changer de cap sur l'emploi. Les exigences de réorientation des financements et de nouveaux pouvoirs pour les populations, les salariés et les élus y sont apparus criants.

Les mobilisations, notamment des départements sinistrés en emploi d'Ile-de-France, ont permis de faire reconnaître les difficultés rencontrées tout comme, sans doute, les risques redoutés sur la « cohésion sociale » dans cette région. Cela va se traduire par une affectation de Fonds structurels européens supplémentaires pour la région. Il faudra être vigilant pour que cela ne se réalise pas au détriment d'autres territoires de l'Europe. Mais, outre ce problème, la question d'une utilisation efficace de ces fonds est posée.

Au nom de la compétitivité, ces fonds vont-ils être affectés pour relever la rentabilité financière des entreprises ? Ou pour favoriser des créations d'emplois ou des mises en formation ? Vont-ils contribuer à la mobilisation d'autres fonds notamment le crédit des banques ? Ou va-t-on, soit saupoudrer des fonds budgétaires insuffisants (de l'Europe, de la région et du département), soit discriminer les projets entre eux au risque de redoubler les ségrégations de territoire ? L'introduction de critères d'emploi et de formation avec des priorités territoriales et de groupes sociaux ciblés n'est-elle pas nécessaire ?

On voit bien avec cet exemple comment, avec des interventions de terrain, on peut tenter de déborder des intentions à nouveau avancées dans le cadre de la préparation de Lisbonne et qui sont contredites dans leur mise en œuvre concrète sur le terrain.

De même les salariés et les populations pourront s'appuyer sur la mise en place prochaine d'une commission

nationale et de commissions régionales de contrôle et d'évaluation des aides publiques aux entreprises pour intervenir sur l'utilisation des ressources financières des entreprises.

Ce projet qui a déjà été voté en première lecture à l'Assemblée nationale tout comme les inflexions apportées sur la deuxième loi sur les 35 heures ont été possibles grâce à l'intervention massive du mouvement social et citoyen ouverte par la manifestation du 16 octobre dernier.

Cela pourrait être prolongé par des interventions nécessaires qui concerneraient trois avancées obligeant à des mutations radicales pour construire effectivement une Europe sociale et de l'emploi.

- Des objectifs sociaux, précis, chiffrés, contraignants visant à dépasser les limites actuelles des plans d'action nationaux pour l'emploi et pour favoriser des sorties du chômage plus importantes et moins aléatoires en faisant monter les exigences sur les créations d'emploi recensées dans les entreprises et les bassins

- Une mobilisation politique et per-

manente pour élaborer les objectifs et discuter les moyens, en impliquant systématiquement les élus européens, nationaux, régionaux et locaux, les syndicats, les associations de chômeurs, de femmes, de jeunes, les organisations patronales, et l'ensemble des petits et moyens patrons à tous les niveaux jusqu'au plan local des bassins d'emploi.

- Un changement d'orientation fondamentale des moyens de financement par une promotion sans précédent des ressources humaines et de l'emploi. Cela appelle à élargir les missions de la BCE au-delà de la stabilité des prix, avec, comme pour la FED américaine, des missions nouvelles de promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage et à mettre en œuvre une autre politique budgétaire. ■

1. Première information, première synthèse numéro 99-07-29-1. Evolution des marchés du travail dans les années quatre-vingt-dix.

Une grande mobilisation sociale sur des objectifs d'emploi

à CONVERSION D'EMPLOIS PRÉCAIRES EN EMPLOIS STABLES

Si, comme le proposera le Sommet de Lisbonne, un Observatoire des mutations industrielles qui permettrait d'améliorer la gestion prévisionnelle de l'emploi dans les entreprises pour favoriser l'emploi stable peut être utile, il faut aussi des incitations pour encourager de telles conversions.

Plutôt que de renoncer à la loi sur la précarité sous la pression du MEDEF, la conversion des emplois précaires en emplois stables doit s'amplifier. Pour cela, ils pourraient être pénalisés par une taxe en tenant compte de la diversité de branches. Le produit d'une telle taxe pourrait être mobilisé dans une bonification modulée, en fonction des efforts de conversion, des crédits bonifiés pour des investissements à moyen et long terme.

ç 35 HEURES : FAIRE RESPECTER LES ENGAGEMENTS PRIS SUR L'EMPLOI ET FAVORISER DE NOUVELLES AVANCÉES DANS LES NÉGOCIATIONS FUTURES

A partir des observatoires départementaux de suivi des accords RTT mis en place avec la première loi, et en dépassant

sa conception comptable et administrative, il s'agit de se donner les moyens d'information et d'intervention sous le contrôle des salariés, des chômeurs et de la population, de formuler des objectifs chiffrés de créations et de mise en formation.

Les Conseils régionaux disposant de responsabilités sur l'emploi et la formation pourraient contribuer à favoriser de telles initiatives.

é EMPLOIS-JEUNES : TENIR L'OBJECTIF, FORMER ET ANTICIPER LA PÉRENNISATION

Il s'agirait de veiller à ce que, faute de crédit, le programme de création d'emplois ne soit pas freiné comme cela semble se dessiner et à mettre en débat les propositions et les initiatives pour la pérennisation, la formation de ces emplois et leur financement issus de la rencontre nationale du 27 janvier organisée par le PCF.

- ⇒ La constitution de réseaux avec bulletins de liaison ;
- ⇒ Des initiatives décentralisées par thème (assemblées, collectif) ;
- ⇒ Sur le financement, le prolongement d'un financement



Pour financer le développement de l'emploi et des ressources humaines, un rôle moteur doit revenir au pôle public financier.

public avec de nouveaux critères et la mobilisation du crédit sur des projets (Associations et Collectivités, ...).

È INFLÉCHIR LE PLAN NATIONAL D'ACTION POUR L'EMPLOI :

La mesure phare du Sommet de Luxembourg concerne le dispositif : « Un nouveau départ pour l'emploi » avec une proposition d'emploi ou de formation ou de suivi individualisé pour les chômeurs depuis moins d'un an (adulte) et moins de six mois (jeunes). Un second volet de ce dispositif se fixe les objectifs de baisse des effectifs de chômeurs de longue durée (plus de deux ans chez les adultes et plus d'un an pour les jeunes).

Pour réussir « nouveaux départs », une véritable évaluation du dispositif doit être faite dans la transparence. Ce n'est pas par l'éviction massive des inscrits à l'ANPE et par des transferts massifs des chômeurs de catégorie 1 vers d'autres catégories de chômeurs que l'on contribuera à améliorer la situation de l'emploi. Mais ces nouveaux départs doivent s'inscrire dans des objectifs chiffrés et contrôlables d'insertions stables dans l'emploi qui permettent de traduire les intentions dans des actes concrets.

Les objectifs de baisse du chômage de longue durée en 2000

En 2000 ; la France s'est fixée un objectif de réduction de 15 % des effectifs des jeunes demandeurs d'emploi depuis plus d'un an et de 8 % de celui des chômeurs de longue durée adultes de plus de deux ans.

Compte tenu de la conjoncture, si ce n'est déjà fait, les objectifs devraient sans doute être réévalués. La régionalisation de ces objectifs montrent que cela concerne par exemple 500 adultes et 230 jeunes en Alsace. Le caractère crédible confirme le bien-fondé d'objectifs chiffrés. Mais leur élaboration technocratique écarte les premiers concernés : les chômeurs, les salariés et les élus. Cela ne contribue pas à leur réussite.

Pour les chômeurs concernés, la sortie de l'ANPE se réalise en majorité par des emplois aidés : CES, CEC ou CIE qui ont été recentrés partiellement sur ces publics. Toutefois, on ne saurait s'en tenir là puisque 6 mois après la fin de leur CES, qui représentent 60 % des emplois aidés pour ces publics, 3 bénéficiaires sur 5 sont revenus au chômage. C'est dire les limites de ces politiques de l'emploi qui multiplient les allers et retours entre le chômage et l'emploi précaire. C'est pourquoi, il est nécessaire de lier les objectifs chiffrés de baisse du chômage à des créations d'emplois stables et à des formations débouchant sur des emplois de ce type. La décentralisation dans les régions avec une coresponsabilité des Conseils régionaux peut être un moyen de faire de ces objectifs l'affaire des chômeurs et de leurs organisations, des salariés, des syndicats et tous les élus.

Ê DES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE MISE EN FORMATION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA RÉVOLUTION INFORMATIONNELLE

La formation continue, tout au long de la vie, doit véritablement changer d'échelle, en étant articulée à la montée en régime des

créations d'emplois annuelles nouvelles, avec des objectifs pluriannuels contraignants pour les budgets publics et des dépenses de formation des entreprises.

Mais de tels objectifs se heurtent aux gestions actuelles fondées sur les baisses de coûts salariaux, et de freinage des dépenses pour les hommes ; la RTT s'est même traduite par la baisse des heures de formation : dans les accords passés, seul un sur quatre comporte une clause sur la formation.

Une mobilisation politique et sociale très ample et des concertations ouvertes

Des objectifs sociaux pourront être définis à partir des propositions élaborées dans les bassins d'emplois. Ils pourraient faire l'objet de délibérations publiques impliquant les responsables politiques et les partenaires sociaux ainsi que les associations.

A partir de telles délibérations prises à tous les niveaux, un forum annuel européen de haut niveau pourrait revêtir un tout autre contenu.

Il s'agirait d'aller au-delà des premières initiatives sur l'emploi qui se sont tenues et ont montré à quel point elles répondaient à un besoin, notamment dans les régions pour aller vers des conférences sociales et financières sur l'emploi et la formation aux plans national et régional.

Des conférences régionales, pour organiser la mutation du système de formation permanente et la mise en formation massive des chômeurs, réuniraient les différents publics concernés et tous les acteurs sociaux, professionnels et politiques, pour organiser concrètement sur le terrain la mise en œuvre des objectifs pluriannuels de formation continue décidés.

Une grande mobilisation sociale et politique pour les financements

Afin de favoriser les dépenses pour l'emploi et les res-

sources humaines, il s'agit d'orienter autrement tous les fonds.

Sur le plan monétaire, il s'agit de faire bouger la politique du crédit avec une double sélectivité.

a) *Des Fonds régionaux pour des projets qui associent les banques*

De telles exigences peuvent se construire à partir des premières avancées :

⇒ La décision du Conseil régional d'Auvergne d'étudier la mise en place de crédits bonifiés pour des investissements favorables à l'emploi à partir de conversion d'aides publiques proposées par le groupe communiste.

⇒ Le principe accepté de Fonds régionaux de bonifications de crédits en faveur de l'emploi dans le cadre de la discussion de la loi sur l'aménagement du territoire en première lecture à l'Assemblée nationale.

De tels financements pourraient responsabiliser les banques commerciales et leur permettre de commencer de se dégager de l'emprise des marchés financiers et de leurs critères.

⇒ Des rencontres entre les banques et les entreprises avec les élus et les représentants de salariés et de chômeurs permettraient de concrétiser de tels projets.

Un rôle moteur doit revenir au pôle public financier comme vient de s'y engager le nouveau ministre de l'Economie, C. Sautter, réaffirmant au Sénat l'engagement pris par D. Strauss-Kahn sur ce sujet.

b) *Mobiliser aussi les fonds de la BEI pour l'emploi et la formation*

La BEI a déjà contribué, notamment dans des montages financiers avec la BDPME, à favoriser des projets créateurs d'emplois. Plutôt que d'élargir ce type d'intervention, on veut, à l'occasion du Sommet de Lisbonne, mobiliser les fonds de la BEI pour favoriser les nouvelles technologies, à hauteur de 1 milliard d'euros prélevés sur ses profits pour financer du capital risque.

Il faut faire monter les exigences sur la BEI pour favoriser le développement des technologies en lien avec des créations d'emplois, pour des prêts en coopération avec le système bancaire européen en faveur de l'emploi. Cela pourrait se réaliser non seulement avec un refinancement par la BEI, mais aussi par un refinancement de la BEI elle-même par la BCE.

Accroître et rendre plus efficaces les dépenses budgétaires utiles

Alors que les besoins éclatent dans les hôpitaux, à l'Education nationale, dans toute la fonction publique avec la RTT, le blocage actuel est à l'origine d'un malaise grandissant vis-à-vis de la politique économique et sociale du gouvernement.

Va-t-on profiter du Sommet de Lisbonne pour se donner les moyens, notamment avec un nouveau policy-mix, d'aller plus loin que les premières avancées sur les hôpitaux, notamment à l'occasion du collectif budgétaire annoncé au mois d'avril ?

Pour cela, un soutien sélectif de la BCE pourrait financer des dépenses publiques de formation, d'éducation avec des emplois publics supplémentaires ainsi que des nouveaux objectifs pour une Europe sociale, notamment sur le logement et la santé proposés par les trois ministres des Affaires sociales. ■

A. M

Pour la transformation en emplois stables

par Michel Duffour*

Le sentiment qui se dégage de cette rencontre c'est l'urgence. Notre journée se situe à mi-parcours du dispositif emplois jeunes.

Si nous nous sommes réunis c'est qu'alors que la fin du dispositif se profile, nous savons bien que le sort de la plupart des jeunes concernés n'est pas réglé au-delà des cinq ans prévus. C'est la première question à laquelle s'en ajoute une seconde, puisque la pérennité de leur activité ne l'est pas non plus, ce qui ne manque pas de causer des difficultés aux structures associatives, collectivités locales, etc., qui les accueillent.

Une question d'urgence pour les jeunes, qui est aussi une question d'avenir pour le pays

Il s'agit donc de l'avenir de centaines de milliers de jeunes qui veulent construire leur vie. Je le dis avec gravité. Une des principales avancées des emplois jeunes dans les mois qui ont suivi 1997 c'est justement qu'elle leur a permis de sortir de la précarité absolue. Tout notre effort est qu'après une période de stabilité, ils n'y retombent pas.

Nous pensons aussi qu'à travers la réussite du dispositif il en va de l'avenir du pays. Croit-on que la France peut aller de l'avant en négligeant le potentiel humain essentiel qu'est la jeune génération ?

Il en va aussi du succès à long terme d'une politique de réformes. La gauche dans son ensemble sera jugée sur la réussite ou non d'un tel dossier; et même si nous n'y tenons pas le premier rôle au niveau institutionnel, nous ferons tout ce qui est notre possible pour qu'elle réussisse.

On entend ici ou là des propos ironiques sur les hommes politiques, n'hésitant pas à jouer sur le calendrier politique pour prendre des engagements qu'ils oublient dès l'échéance passée ! Comment donner tort à ceux qui les proferent, au regard de la vie publique des deux dernières décennies ?

Il y a un doute réel dans la majorité de la jeune génération sur la sincérité des décideurs politiques publics.

Le dernier sondage de l'IFOP, commandé par le ministère de la jeunesse, montre la méfiance des jeunes envers la poli-

* Le texte que nous publions ici reprend l'essentiel des « conclusions » prononcées par l'auteur à l'occasion de la rencontre nationale sur les « emplois-jeunes » organisée par le PCF le 29 janvier 2000. Le compte rendu des travaux est disponible auprès de la Commission Jeunesse et Etudiants - tél. : 01 40 40 12 71 e-mail : jeunesse@pcf.fr

des emplois jeunes

tique et les responsables politiques. La réussite des emplois jeunes, c'est-à-dire l'accès durable des jeunes à un monde du travail et une société qu'ils perçoivent souvent comme hostiles et fermés, ne peut elle pas contribuer à convaincre beaucoup de jeunes de la nécessité de peser sur les grands choix nationaux, à être citoyens ?

Sortir par le haut du dispositif actuel

La première donnée du bilan à tirer est que les emplois jeunes, au-delà de la diversité des situations et des expériences, ont fait la démonstration, et c'est important, qu'ils répondaient à des besoins.

Là où les élus, les associations s'en sont tenus à l'esprit de la loi, ont cherché à l'enrichir, des métiers nouveaux ont émergé et les jeunes sont motivés. Mais là où les responsables ont rusé, sans créer véritablement des métiers nouveaux mais en détournant des emplois statutaires pour les remplacer, là où les préfets ont fermé les yeux, là où les effets d'annonce ont tenu lieu de politique (par exemple à l'Éducation nationale), là où l'accueil des jeunes a été défectueux, les résultats sont nettement moins positifs. Mais qui en porte la responsabilité ? Certainement pas les jeunes !

La seconde donnée du bilan est la politique de la chaise vide menée par les entreprises privées. Ne l'oublions pas, au moment où le MEDEF parle de refondation sociale.

La troisième donnée, c'est qu'il est désormais temps de prévoir les modalités de sortie du dispositif pour les jeunes, mais aussi pour ceux qui les ont encadrés et employés et qui se demandent comment pérenniser les activités développées, ce qui appelle un effort de formation rapidement gigantesque pour les jeunes en premier lieu.

L'enjeu prioritaire est une sortie par le haut du dispositif pour permettre à chaque bénéficiaire d'un emploi jeune d'accéder à un emploi stable et durable ouvrant des perspectives d'évolution motivantes.

Travailler à pérenniser les emplois créés

Nous ne proposons pas de poursuivre le dispositif. Il était transitoire et efforçons-nous de progresser dans la bataille de l'emploi pour éviter qu'il ne renaisse sans cesse sous cette forme ou dans ce créneau.

Nous réclamons – et c'est capital – que tous les jeunes – et ils auront tous beaucoup donné pour cela – puissent s'engager en toute quiétude dans la voie la meilleure et la plus profitable pour eux et ce de manière durable.

Dans le même temps, nous revendiquons la pérennisation des emplois créés – même si des restructurations sont nécessaires – et mettons tout à plat, dans la fonction ou entreprise publique concernée pour intégrer ces emplois



Il faut s'ouvrir aux jeunes et favoriser les batailles en commun.

dans les grilles ou dans les statuts. Une réflexion est désormais ouverte dans ces entreprises ou services publics. La vie a montré que des gisements d'emplois nouveaux existent et que la réflexion est loin d'être close.

Enfin, comme on sera encore loin du compte ces prochaines années, nous considérons que l'effort financier gouvernemental, bien réel, doit perdurer et s'amplifier (c'est un passage obligé) mais aussi s'orienter massivement vers la formation. Cet effort financier doit servir aussi à soutenir les emplois dans les collectivités territoriales et les associations.

Aider à généraliser les solidarités et les luttes communes

Donc, l'enjeu prioritaire est une sortie par le haut du dispositif pour permettre à chaque bénéficiaire d'un emploi jeune d'accéder à un emploi stable et durable ouvrant des

perspectives d'évolution motivantes. Tout cela peut être l'occasion de rencontres et de travail en commun entre les jeunes et les salariés déjà en place. La solidarité entre générations différentes, aux statuts différents, est une question capitale.

Les situations sont diverses. De ce que j'ai entendu ce matin je constate que les expériences sont mêmes parfois contradictoires, les exemples de solidarité voisinent avec le cas de jeunes franchement abandonnés, laissés à eux-mêmes.

Nous connaissons les difficultés des personnels en place, des chefs d'établissement qui vivent des situations explosives, des communes, de syndicalistes soumis à de multiples pressions.

Mais comment ne pas exhorter les uns et les autres à s'ouvrir aux jeunes, à contribuer aux batailles en commun pour sortir par le haut du dispositif. Certains le font de manière admirable. Aidons à généraliser cette attitude.

Il faut pour cela avoir beaucoup d'ambition. En a-t-on assez à l'échelle de la nation ? On peut pour le moins en douter.

Contre les effets d'annonce... qui n'ouvrent pas de perspectives réelles

Pour prendre un exemple d'actualité, la réponse du ministre de l'Éducation au problème de sécurité révèle ces contradictions. Le ministre reconnaît certes les besoins d'intervenants formés, mais arrête des positions qui sont à mi-chemin et ne sont pas réellement à la hauteur des exigences des parents et des enseignants. Où sont les novations en matière de formation et d'intégration de l'Éducation nationale ? Comment faire de réelles annonces à deux ans de la fin du dispositif sans définir des perspectives ?

Construire des formations répondant aux besoins et aux désirs de chacun, assurer la pérennisation ou l'intégration dans une entreprise publique posent le problème du financement de ces nouveaux emplois.

On ne peut renvoyer seulement cela aux associations, voire aux collectivités locales, sur lesquelles reposerait, seules, la responsabilité de trouver des débouchés dans le secteur marchand pour les emplois ayant fait la preuve de leur utilité.

Au niveau des propositions, je ne reviens pas sur ce qui a été avancé en introduction des comptes-rendus. Mais, en quoi les communistes peuvent aider à avancer vers des solutions de ce type ?

Voyons déjà qu'elles se marient mal avec une réduction des dépenses publiques, un abaissement du coût du travail, ou une pratique d'opacité d'affectation de fonds publics. La transformation des emplois jeunes en emplois durables prend le contre-pied des options libérales.

Les inquiétudes sont fortes sur la sortie du dispositif. Nous avons certes plus de deux ans pour élaborer ensemble une sortie par le haut, mais c'est urgent.

C'est d'abord ce que je retiens de nos travaux, de vos propos. Cela demande à tous niveaux des prises de conscience.

Prendre des initiatives fortes au niveau national et dans les départements

Il faut que des engagements forts soient pris au niveau des responsables. C'est ce que fit Robert Hue à la Fête de l'Humanité, qui a consacré de la place à ce sujet dans son intervention.

Quelles propositions de comportements vous faire ?

Dans un premier temps le Parti communiste français va prendre l'initiative de rencontrer, au niveau national, l'ensemble des organisations concernées par les emplois jeunes. C'est à dire les partis politiques, les forces syndicales mais aussi les associations d'élus, des directions de grandes entreprises nationales, des structures nationales du mouvement associatif etc., afin de confronter les points de vue, de réfléchir et, pour ceux qui le souhaitent, de voir quelle initiative il serait bon de prendre collectivement pour que des solutions institutionnelles soient prises.

Nous allons encourager à ce que des initiatives similaires soient prises avec la même démarche au niveau de chaque département.

Un réseau élaboré et animé par les jeunes eux-mêmes

En effet, il serait utile de délocaliser ces confrontations en travaillant par bassin d'emploi, par secteur d'activité où les partenaires concernés par le programme pourraient, à partir de leurs expériences concrètes, enrichir nos propositions.

A partir de ces contacts, de rencontres comme celle que nous tenons aujourd'hui, les parlementaires communistes pourraient réfléchir à la rédaction d'une proposition de loi prévoyant un dispositif pour « l'après emplois-jeunes » ou pour reprendre très vite des propositions concrètes (CIPP), aide-éducateurs, droit public...

Évidemment une telle proposition de loi, nous ne voulons pas l'élaborer seuls, nous voulons qu'elle soit aussi le reflet des exigences des acteurs de terrain. Les échanges, la réflexion commune peut continuer sous d'autres formes.

Je prends en compte ce qui a été dit lors de cette journée et en s'appuyant sur tous ceux avec qui nous avons eu un contact dans la préparation de l'initiative d'aujourd'hui, je crois que nous pourrions lancer un réseau. J'ai entendu ce matin que c'est une aspiration forte. Elle peut permettre à chacun de rester en contact et d'avoir un va et vient entre les différents niveaux d'intervention, du local au national. Nous ne chercherons pas à être les fédérateurs du réseau. Il n'y a pas de volonté de récupération du Parti communiste. Il s'agit de faire monter des exigences et d'ébaucher des réponses. Nos moyens seront à la disposition d'un réseau qui se créerait, nos militants en seront partie prenante et nos élus, nos parlementaires seront à sa disposition.

Nous pourrions nous appuyer par exemple sur le site Web du Parti communiste français et un support papier qui pourrait être réalisé en premier lieu avec notre aide par les jeunes eux-mêmes.

On interpelle souvent les hommes politiques, les militants : Qu'est ce que vous pouvez faire pour nous ? J'espère que cette journée vous aura aidé à construire des réponses et des instruments pour vous aider à bâtir des solutions. Mais je voudrais dire que de telles journées nous aident, nous aussi, Parti Communiste Français, à préciser les nouvelles formes que doit prendre l'action du Parti Communiste. Comme certains le savent notre parti est engagé, à l'occasion de son 30ème congrès dans un processus de mutation vers un « nouveau parti communiste ».

Beaucoup des choses discutées ici rejoignent les préoccupations des militants communistes. Nous cherchons aussi à beaucoup mieux travailler avec l'ensemble des citoyens et des acteurs du mouvement social, à mieux ouvrir notre parti à l'ensemble de la société. ■